

## JUSTICE RÉPARATRICE ET MINISTÈRE DES PRISONS

Notre comité de justice sociale national comprend les enjeux de la prise de position, du changement systémique et de la justice réparatrice. La relation entre le système de justice pénale et la pauvreté ne fait guère de doute. On pourrait dire que la pauvreté est un facteur majeur qui explique pourquoi les gens se tournent vers la criminalité comme moyen d'atteindre une vie qui ressemble à ce que nous espérons tous. Bien sûr, le résultat est généralement un casier judiciaire et un séjour en prison loin de la famille et des proches, ce qui contribue plutôt à atténuer les difficultés d'une vie vécue dans la pauvreté. Un casier judiciaire est souvent associé à la toxicomanie, à des problèmes de santé mentale et physique, ainsi qu'à d'énormes obstacles pour trouver un emploi et poursuivre ses études. La Covid-19 a également connu un certain nombre d'épidémies dans les prisons du Canada. La proportion de personnes de couleur qui sont touchées par le système de justice pénale est également plus élevée. Les victimes d'actes criminels comprennent les familles du criminel et de la victime, et elles sont souvent confrontées à une vie de pauvreté, en plus d'avoir à composer avec les séquelles d'un crime.

Il y a actuellement peu de membres de la Société de Saint-Vincent de Paul qui sont actifs dans ce domaine. Nous aimerions former un réseau national qui inclurait les membres de la SSVP ainsi que d'autres catholiques qui travailleraient ensemble au développement d'un plan abordant la justice réparatrice d'un point de vue religieux, fondé sur les enseignements sociaux catholiques et notre propre charisme vincentien. J'aimerais inviter les vincentiens qui sont actuellement actifs à nous faire part de leur travail. Si vous avez déjà pensé à devenir actif, faites-le nous savoir.

Je suis sûr que de nombreuses familles ou personnes que nous aidons en leur fournissant de la nourriture et des vêtements ont eu une expérience négative de la criminalité, qu'elles seraient prêtes à partager si on le leur demandait. Nos visites à domicile et autres formes d'engagement avec les personnes dans le besoin sont une excellente occasion d'en apprendre davantage.

Il existe de nombreuses façons de faire une différence positive et de plaider, le cas échéant, pour des changements systémiques dans le système de justice pénale. Si un ministère en milieu carcéral qui comprend des visites aux détenus est sans doute un moyen, il existe d'autres façons d'aider. Il est compréhensible que pour beaucoup, une visite en prison soit trop difficile à entreprendre. Nous pouvons faire plus ! Nous pouvons être présents lorsque les détenus sont libérés, souvent avec seulement les vêtements qu'ils portent. Nous pouvons aider les familles des détenus qui luttent pour vivre simplement une vie décente. Nous pouvons collaborer avec d'autres organisations impliquées dans le système de justice pénale. Nous pouvons prier pour les détenus, leur famille et toutes les victimes de crime.

Veillez penser à vous joindre à cet effort. Vous pouvez commencer par envoyer un courriel avec votre nom, votre adresse électronique, votre lieu de résidence et toute expérience ou tout autre commentaire que vous pourriez avoir sur cette proposition. Il existe des ressources disponibles que nous pouvons partager et qui fourniront un bon contexte éducatif sur la justice pénale au Canada.

Enfin, rappelons que Jésus est mort sur une croix entre deux criminels, qui ont été bénis par Lui alors qu'ils partageaient leur mort. Vincent a exercé son ministère auprès des criminels sans jugement. Rappelons-nous notre engagement en tant que vincentiens, en fonction de notre mission et nos valeurs. S'il vous plaît, joignez-vous à moi et à d'autres dans ce ministère digne et très nécessaire.

*Jim Paddon, président*

*Comité de justice sociale national*